



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
MOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE ST LAURENT
(D. SULTZ)



Abonnement : Un an (Canada) \$1.00
" (Etats-Unis) 1.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :
JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉROME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
ANDRÉ MAGNANT

Annances : 1 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annances légales : 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

LABELLÉ

SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid Laurier vient de mourir !
Aucune nouvelle ne pouvait provoquer une plus douloureuse surprise par tout le Canada.

Quoiqu'il eut terminé son troisième quart de siècle, il avait encore la pleine force de corps et d'esprit, l'inlassable activité, la soif de vivre qui sont les belles qualités de la jeunesse et qui en faisaient l'un de ces hommes qui, selon l'expression de Taine, "ne sont pas faits pour la mort..."

C'est une grande figure qui disparaît, un Canadien dont le nom illustrera l'histoire politique et nationale de notre pays, un homme dont le cœur et l'intelligence étaient également nobles.

Le Canada tout entier pleure Laurier et c'est le plus beau tribut qui puisse être rendu à un homme politique qui, durant toute sa vie, a cherché à unir les cœurs et les esprits, à concilier les opinions, les races, les croyances, à cimenter les âmes par un même sentiment canadien.

Ce qu'il n'a pu, hélas ! obtenir durant sa vie, s'accomplit autour de sa tombe : le Canada n'a qu'un cœur et qu'une âme pour déplorer sa perte.

Le parti libéral qu'il a conduit avec tant de sagesse, et sur lequel il jeta tant de gloire, regrette la disparition d'un guide aussi sûr et aussi brillant, mais le Canada aussi bien que le parti libéral a raison de pleurer la mort d'un homme d'Etat aussi éclairé.

Après plus de quarante ans de vie publique et quoique descendu du pouvoir, il meurt dans toute la plénitude de son prestige, dans toute la grandeur du rôle bienfaisant qu'il a joué dans notre vie nationale et avec une réputation sans tache.

Aucun Canadien n'a été inspiré par de plus hautes pensées que sir Wilfrid Laurier qui continua, compléta l'œuvre politique des hommes d'Etat canadiens les plus patriotes et les plus clairvoyants du passé.

Tout homme de valeur suscite la contradiction et la polémique de Laurier eut ses adversaires. Mais, personnellement, Laurier n'eut que des amis. On a pu et on pourra encore discuter ses actes, ses attitudes, ses opinions, mais Laurier restera dans l'histoire comme l'un des meilleurs guides de la nation canadienne.

Il professa la doctrine libérale dans son sens le plus large et le plus ample, s'adressant toujours aux principes d'éternelle justice et d'immuable vérité qu'il disait exister chez tous les hommes.

Il fut un homme d'action autant qu'un homme d'idées et de principes. Son passage aux affaires fut signalé dans le pays par une prospérité sans égale. Les quinze années d'administration du gouvernement Laurier sont au nombre des plus fécondes et des plus heureuses du Canada.

Ce grand homme d'Etat fut aussi un homme de grand cœur et d'exquise bonté.

Il fut toujours d'une impeccable courtoisie : jamais une injure ne sortit de sa bouche et il dédaigna toujours de répondre à celles que sa délicatesse à l'égard de tous ses adversaires ne parvint pas à lui éviter de la part de certains d'entre eux.

Il était fier d'être Canadien-français et catholique, ne laissant jamais passer l'occasion de se proclamer tel et toujours prêt à défendre ses compatriotes et ses coreligionnaires lorsque le fanatisme déchaînait contre eux la calomnie.

Notre race n'aura pas de sitôt un si noble et si éloquent défenseur.

Nous ne voulons ni ne pouvons, aujourd'hui, retracer une vie aussi bien remplie, nous tenons seulement à rendre un hommage d'attachement fidèle et de douloureuse émotion à celui qui fut un illustre Canadien, un chef qui avait toute notre confiance et qui voulait bien nous porter une affection quasi paternelle.

En vérité, il nous semble que dans le cercueil où git cet homme jusqu'à son dernier jour si plein de force et d'ardeur qu'il semblait dénier la vieillesse, c'est notre jeunesse à nous qu'on ensevelit aussi, puisque ce conseiller si sûr disparaissant, nous n'avons plus l'enthousiasme réconfortant qu'éveillait en nous un chef dont nous étions si fiers et qui a toujours guidé nos pas dans le périlleux sentier de la politique.

Laurier était le phare sur lequel nous attachions nos yeux et qui nous montrait la route à suivre.

Pendant près d'un demi-siècle, ce grand politique a tenu une place marquante dans la vie canadienne. Chaque session, depuis plus de quarante ans, l'a vu debout au milieu des représentants de la nation, pour travailler au progrès de son pays qu'il a toujours tant aimé. Les années ont passé, l'automne de la vie est venu pour Laurier. C'est alors que nous l'avons mieux connu et vu de plus près.

Nous regardions le vent précurseur de l'hiver dépouiller lentement cet arbre si profondément enraciné dans le sol canadien. L'hiver est venu, mais nous avions du moins la consolation de voir le chêne découronné demeurer droit, robuste, inébranlable, et, cette année surtout, nous espérions que bientôt il retrouverait sa splendeur première, sa magnificence rajeunie, et que longtemps encore il dresserait sa silhouette rassurante sous le ciel tranquille et sous les nuées de l'orage. Et le voici lui-même abattu ; le sol retentit encore de sa chute, et ses racines si profondes sont arrachées.

Ah ! un cercueil ne suffit pas à remplir le vide causé par une telle catastrophe ; dans la fosse qui vient de s'ouvrir la mort peut descendre et nous pouvons nous-même y jeter à pleines brassées nos souvenirs, nos regrets, nos espérances ; rien ne saurait la combler. Et nous reviendrons des obsèques de Laurier à jamais découragé si une éloquence semblable à la sienne devait s'éteindre avec le souffle sur ses lèvres glacées.

Par ses exemples, par les leçons qu'il nous laisse, par les conseils qu'il nous a donnés, comme du haut des tribunes où le suivait l'acclamation populaire, Laurier nous enseigne la foi en notre pays, l'espoir en un Canada grand, prospère, uni.

Uni dans la mort à cet autre grand patriote, Mercier, comme lui il nous crie de sa tombe : cessez vos luttes fratricides.

Il nous reste à conserver pieusement le souvenir de cet illustre compatriote, à profiter des leçons qui se dégagent de sa longue et fructueuse carrière, à continuer sa politique essentiellement canadienne qui fut de constituer un parti libéral canadien, planant au-dessus des divisions de races.

Mais, taisons-nous et laissons parler Laurier lui-même. Le 25 novembre 1918, il écrivait à M. Jules-Edouard Prévost, une lettre où il affirmait sa confiance dans le programme politique qui lui tenait tant au cœur :

" Mon cher Prévost,
" Je viens de lire l'article que vous m'avez consacré dans L'AVENIR DU NORD.
" Puis-je vous dire combien je l'apprécie et combien je suis fier d'un tel témoignage.
" Faisant la part de la place qu'y tient l'amitié, combien je vous suis reconnaissant d'avoir fait ressortir l'effort constant de ma politique : la nécessité d'un parti libéral canadien, planant au-dessus des divisions de races.
" Hélas ! cette politique a reçu de rudes échecs ces dernières années. Mais il ne faut pas désespérer. L'idée est vraie ; c'est la seule qui puisse assurer le salut de ce pays. Il faut sans cesse la poursuivre, avec fermeté dans le but, modération dans les moyens.
" Croyez-moi bien toujours, mon cher Prévost,
" Votre ami dévoué,
" WILFRID LAURIER

C'est avec piété que nous relisons et reproduisons cette lettre qui contient, pour nous, la dernière volonté de celui que nous pleurons et, pour tous une sage direction venant d'outre-tombe et à laquelle tout Canadien clairvoyant doit se conformer.

Le parti libéral, quel que soit son nouveau chef, devra continuer d'être le parti libéral canadien avant tout.

Nous déposons l'hommage de notre profonde sympathie aux pieds de

lady Laurier, la compagne courageuse de celui que nous pleurons et qui fut pour lui le bonheur et le réconfort quotidien.

Le sort qui brise un ménage à l'aurore de son bonheur n'est peut-être pas plus cruel que celui qui enlève au vieillard tout désir et presque toute raison de vivre plus longtemps, en lui enlevant l'être qui fut tout...

Sir Wilfrid et lady Laurier, formaient, après cinquante ans de vie commune, le plus magnifique exemple d'union chrétienne et d'amour conjugal qu'il fut possible de voir. On les regardait passer dans la vie avec admiration et un surcroît de respect.

Aucune émotion n'est plus sincère et plus attristée que celle dont nous offrons ici, à lady Laurier, la publique expression.

JULES-EDOUARD PRÉVOST

Sir Wilfrid Laurier n'est plus. L'illustre homme d'Etat, dont la carrière politique de près d'un demi-siècle fut si brillante, est mort, lundi après-midi, vers trois heures, après avoir été, la journée précédente, atteint par la fatale maladie, au moment où il se préparait à aller à la messe.

Il avait passé la journée de samedi à son bureau de la Chambre des communes, se préparant déjà aux travaux de la prochaine session.

Il succomba en un peu plus de 24 heures à trois hémorragies cérébrales et à la paralysie qui en a été la conséquence inévitable. Il avait perdu presque complètement l'usage de la parole dès la première attaque du mal qui l'emporta, mais conserva toute sa lucidité d'esprit. Pas un instant il ne se fit d'illusions sur la gravité de son état et ses premières paroles, péniblement articulées, quand il reprit connaissance après la première syncope, furent : "c'est la fin". Ce furent aussi ses dernières paroles à lady Laurier, la fidèle compagne.

Vers minuit, dimanche soir, à la suite d'une nouvelle hémorragie cérébrale, la troisième, il entra dans un état comateux. Jusque-là il avait fait preuve d'une résistance physique extraordinaire, mais à partir de ce moment ses forces se mirent à décliner lentement jusqu'au dénouement fatal.

Quand il rendit le dernier soupir, lady Laurier, énergique malgré sa faiblesse physique et sa poignante douleur, était à son chevet avec le R. P. Lejeune, son directeur spirituel, quelques parents et des amis intimes.

Sir Wilfrid Laurier est né à Saint-Lin, le 20 novembre 1841, du mariage de Carolus Laurier, arpenteur, et de Marcelle Martineau. Son père était un homme intelligent et robuste dont la famille était originaire de l'Anjou et de la ville de Québec en 1660. Sa mère était une femme à l'esprit délicat et artistique. Elle était apparentée au grand poète canadien Louis Fréchet.

Après avoir passé par l'école de son village natal et celle de New-Glasgow, il continua ses études au collège de l'Assomption, et termina par l'étude du droit à l'université McGill à Montréal. Il fut reçu avocat en 1864.

Il pratiqua sa profession d'abord à Montréal en société avec Médéric Lanctôt, puis à Arthabaska avec l'honorable juge Lavergne, et ensuite avec feu E. E. Richard.

Le roman charmant de ce mariage est connu. On sait que Wilfrid Laurier vint à l'improviste épouser Mlle Zoé Lafontaine, fille de G.-N.-R. Lafontaine, et dont il avait fait la connaissance pendant sa cléricature.

La jeune fille lui était restée fidèle, mais, un jour, craignant que l'attente ne le lassât, il vint l'épouser, puis il retourna à Arthabaska lui préparer un foyer. Il revenait quelques semaines après la chercher pour commencer une existence à deux qui a été un long bonheur.

Laurier devait nécessairement entrer dans la vie publique : "Sa parole éloquente, ses plaidoiries savantes et son caractère bienveillant le rendirent en peu temps populaire et convainquirent les électeurs de Drummond-Arthabaska que le successeur de l'homme qu'ils avaient tant aimé méritait leur sympathie et leurs suffrages. Aussi, aux élections de 1871, ils l'envoyèrent siéger à la Chambre provinciale."

Laurier quitta la scène politique de la législature pour entrer à la Chambre de communes, en 1874, comme représentant du comté de Drummond-Arthabaska ; ce comté lui refusa ses suffrages, qu'il ne brigua plus jamais, en 1877.

Le comté de Québec-Est le choisit comme son représentant et l'a élu sans interruption, de 1879 à maintenant. Il a aussi été élu dans un comté de la Saskatchewan, en 1896, dans le comté de Wright, en 1904 ; dans celui d'Ottawa, en 1908 ; dans celui de Soulanges, en 1911.

Ministre du revenu de l'intérieur, dans l'administration Mackenzie, de 1877 à 1878, il fut chef de l'opposition, de 1887 à 1896, puis premier ministre du Canada, de 1896 à 1911.

Après avoir été ministre dans l'administration Mackenzie, Laurier dut entrer dans l'opposition. Simple soldat d'abord, puis chef de son parti, il y joua toujours un rôle de premier plan.

A son avènement au poste de premier ministre, en 1896, il entreprit de travailler à la grandeur et à la prospérité du Canada, qui comptait quinze ans d'un régime heureux.

On sait quels furent les principes directeurs de la politique de sir Wilfrid Laurier, au pouvoir : loyauté envers la Grande-Bretagne et la plus grande somme possible d'autonomie pour le Canada.

Quelques questions causèrent des ennemis à sir Wilfrid Laurier, premier ministre, comme celle des écoles du Nord-Ouest, celle de la guerre du Transvaal et quelques autres ; mais il connut surtout les triomphes et les œuvres glorieuses et fécondes, jusqu'au moment où son cabinet vint sombrer sur l'écueil de la réciprocité, en 1911.

L'organisation des provinces du Nord-Ouest : la création du Grand Tronc Pacifique ; l'amélioration de nos voies maritimes et d'autres œuvres encore marquent son administration à l'intérieur.

A l'extérieur, il fit connaître et respecter le

LA POLITIQUE

Au moment où ces lignes paraîtront, la seconde session du treizième Parlement canadien sera commencée. Le gouvernement général aura exposé, dans un discours terminé, ce que l'on croit être le programme du gouvernement moribond qui n'a plus sa raison d'être, mais qui se cramponne avec cette énergie qu'on attribue au désespoir.

Députés et sénateurs ont de quoi faire s'ils veulent seulement jeter un coup d'œil sur les 80 mesures administratives qui leur seront présentées. Rien que la loi des chemins de fer et le rapport sur la commission du service civil suffiraient pour les occuper durant toute une longue session.

On prête au gouvernement (en outre de notre argent) l'intention de présenter une nouvelle loi électorale qui remplacerait la trop fameuse loi des élections en temps de guerre mais qui conserverait le caractère unique de cette mesure pour les étrangers qui se sont laissés tromper par les promesses d'un Sifton et sont venus s'établir au Canada pensant y trouver la liberté.

Un journal de Toronto dit au sujet de cette tentative :

"Le gouvernement imposera au Parlement une nouvelle loi électorale qui pourra parfaitement remplir les fonctions aujourd'hui remplies par la loi des élections en temps de guerre. Le Canada sera dangereux pour la démocratie tant que celle-ci ne sera pas fait sentir à Ottawa. Charles Ier a laissé sa tête sur le gibet pour des crimes contre le peuple qui ne sont pas moins blâmables, si on tient compte de l'époque et des circonstances, que la loi des élections de guerre. Dans des jours comme ceux que nous traversons il est dangereux de pousser le gouvernement arbitraire au-delà de certaines limites.

"On a déjà demandé au gouvernement à quelle date cette loi électorale sera rappelée et M. Meighen a bien voulu répondre qu'on attendrait la fin de la démobilisation. Or, tant qu'il y aura quatre hommes et un caporal en France, ou deux ou trois apprentis artilleurs à Vladivostok, on pourra dire que la démobilisation dure encore et qu'on peut encore employer cette arme forgée par le gouvernement pour se maintenir au pouvoir en dépit de l'opinion publique.

"La question du tarif viendra aussi devant les Chambres, que le gouvernement le veuille ou non. Tout fait croire qu'avec sa politique habituelle d'expédients le ministère inventera quelque chose pour faire tenir tranquilles ceux qui demandent cette réciprocité redoutée par les amis des unionistes puisqu'elle les empêcherait de s'enrichir aux dépens des cultivateurs et de tous les consommateurs du pays.

"Peut-être saurons-nous aussi si M. Borden a reçu l'offre d'une ambassade anglaise à Washington, et, dans ce cas, s'il préfère ce poste de second dans Rome à celui de premier à Ottawa. Cela prouverait simplement que les goûts de César Borgia et les siens ne sont pas les mêmes."

Nous croyons que la session durera assez longtemps pour nous éclairer sur ces questions et sur une foule d'autres tout aussi intéressantes.

CONDOLEANCES

L'Association Libérale du comté de Terrebonne a appris avec une profonde douleur la mort de sir Wilfrid Laurier l'illustre chef du parti libéral et l'homme d'Etat distingué qui a jeté tant d'éclat sur tout le Canada.

Il est résolu unanimement que l'Association présente, au nom des libéraux du comté de Terrebonne, l'expression de ses sincères condoléances à lady Laurier dans la grande épreuve qu'elle lui inflige.

J.-E.M. FOURNIER, Président.
S. THIBAUDEAU, Secrétaire.

Le maire de Saint-Jérôme a adressé le télégramme suivant, à lady Laurier.
18 février 1919.

A lady Laurier, Ottawa.
Le conseil et les citoyens de la ville de Saint-Jérôme vous offrent leurs plus sincères sympathies dans le grand deuil qui vous frappe par la mort si soudaine de votre vénérable époux, sir Wilfrid Laurier.

J.-A. LEGAULT, Maire.

L'agitation vient de reprendre avec plus de vigueur que jamais chez les employés du service civil et on attend de grands changements et des réformes radicales avec la convention de la Fédération qui se tiendra à Ottawa du 17 au 22 mars. Il est tout probable que le service civil, ou du moins la Fédération prendra des arrangements pour s'affilier avec les unions ouvrières et on affirme aussi qu'elle demandera d'être représentée à la commission du service civil par un employé civil.

La convention réunira des délégués de plus de 100 villes du Canada.

Le Toronto News, sans doute pour faire peur aux libre-échangistes, nous dit grave-

ment que la possibilité de voir modifier le tarif canadien actuel a fait suspendre les opérations d'organisation de la compagnie "Brunner-Mond" — un nom bien canadien — qui se disposait à construire à Amherstburg une minoterie employant un millier d'hommes et devant coûter 15 millions. Il ajoute que sir Wilfrid Laurier est directement responsable de cette perte pour notre industrie qui peut à peine subsister, etc., la vieille rengaine des profiteurs unionistes.

Nous ne savons pas si les faits avancés par le News sont véridiques, mais si une compagnie sérieuse abandonne un projet comme celui dont nous parlions parce qu'elle craint la concurrence, c'est que ses directeurs ne sont pas dignes de la position qu'ils occupent et qu'ils veulent de plus amoindrir le Canada aux yeux des autres pays et des Etats-Unis en particulier. Un capital de 15 millions comporte habituellement plus de bon sens et de solidité industrielle et commerciale.

Pourquoi ces gens crient-ils avant qu'on leur ait fait mal ? Pourquoi abandonner un projet avant même de savoir si les chances de succès ne sont pas supérieures aux quelques petits désavantages qui seraient en réalité des avantages considérables pour les consommateurs ? Si tout le monde raisonnait comme les directeurs de cette compagnie, nous verrions les cultivateurs abandonner leurs terres sous prétexte qu'il peut tomber de la grêle au cours de l'année.

Pour rassurer le bon peuple canadien qui pourrait craindre de voir nos ministres se priver, celui des finances, annonce que "tout va bien, messieurs, tout va bien" et que les recettes du trésor sont tous les jours plus fortes. La petite taxe imposée aux gens qui ont fabriqué des munitions et des fournitures de l'armée dépasse même les plus folles espérances de notre caissier national et administrateur financier. Cette taxe de guerre devait rapporter 65 millions et déjà 59 de ces millions sont à l'ombre des coffres. Les six qui manquent — une bagatelle — arriveront à la caisse dans les deux mois prochains.

Cependant, la taxe sur le revenu n'a pas été aussi fructueuse, n'ayant rapporté que cinq petits millions et demi. Il faut dire aussi que si les imposés sont au nombre de trente mille, dix-neuf mille seulement ont payé et le ministre des finances attend encore des nouvelles de onze mille qui n'ont pas répondu aux invitations amicales des percepteurs. Gageons que ce ne sont pas les moins taxés et que cette recette nationale nous offrira encore d'heureuses surprises.

Un décret de l'exécutif vient de donner aux juges de la cour supérieure du Québec et aux juges de comtés et de districts des autres provinces le droit d'ordonner la déportation des sujets ennemis qui lui seront dénoncés par les municipalités ou par des personnes que le juge croira bien représenter l'opinion publique de tel ou tel village.

Ce décret n'a pas encore été mis en vigueur, sauf dans la ville d'Hamilton, et il est impossible d'en juger les effets ; mais nous ne pouvons nous empêcher de trembler en songeant à l'énorme puissance que l'on accorde à des juges, humains comme nous autres et souvent très rapprochés de la politique. Ces espèces de tribunaux de salut public pourront rendre certains services dans quelques endroits, mais peuvent offrir de graves dangers dans d'autres.

L'intérêt, la concurrence commerciale, les haines politiques, les basses vengeances peuvent être servis par cette loi, qui n'en est pas une puisqu'elle n'a pas été approuvée par le Parlement.

Nous ne pouvons pas ignorer que nous aurons encore besoin d'immigrants au pays et nous risquons de nous créer une mauvaise réputation chez certains peuples qui ont en jadis la faiblesse mentale de croire que notre pays et celui de la Liberté étaient le même. Il ne faut pas se dissimuler non plus que la haine ou le mécontentement populaire ne sont pas des garants assurés d'une justice équitable. Nous ne voulons pas accuser les juges de partialité, mais tout le monde sait qu'ils peuvent involontairement se laisser influencer.

En attendant de constater les résultats de cette politique qui nous semble dangereuse et anti-libérale, nous espérons que ses effets ne seront pas trop mauvais pour notre pays, surtout dans les nouvelles provinces où le décret a été demandé avec le plus d'insistance.

La discussion au sujet des téléphones continue devant la Commission des chemins de fer et la compagnie Bell vient de soumettre un nouveau plan qui lui permettra de ne pas diminuer ses dividendes énormes tout en augmentant ses taux. Au lieu d'augmenter de 20 pour cent partout, on se

proposé d'augmenter un peu les taux dans les petites villes pour les augmenter considérablement dans les grandes. Ainsi, dans l'est du Canada, Montréal, Toronto et Ottawa supporteraient le plus lourd fardeau d'une augmentation qui n'est nullement justifiée quand on sait que les recettes nettes de la compagnie ont atteint plus de cinq millions pour un capital qui n'atteint pas 25 millions.

Voici quels seraient les taux nouveaux comparés aux anciens :

Population des villes	Nouveaux taux	Taux actuel
6,000 et moins	\$24. \$18.	\$20. \$20.
6 à 15,000	30. 21.	25. 18.
15 à 40,000	36. 27.	25. 20.
London	48. 30.	45. 25.
Québec	48. 30.	45. 30.
Ottawa	54. 33.	45. 25.
Hamilton	54. 33.	45. 30.
Toronto	66. 36.	50. 30.
Montréal	66. 36.	55. 35.

Un coup d'œil sur le tableau ci-dessus démontre certainement le proverbe qui dit que le profit se trouve dans le débit, car nous voyons les taux augmenter en raison directe de la population, ce qui semble indiquer que cette utilité publique est soumise simplement à la question de l'offre et de la demande et que la compagnie augmente ses taux partout où le téléphone est indispensable.

M. Middleboro, whip unioniste, est à Ottawa depuis quelques jours et s'occupe de préparer l'organisation de la session. Les députés sont divisés en six groupes : les libéraux "aurariéristes", les libéraux unionistes, les conservateurs-unionistes, les unionistes purs de tout mélange, les conservateurs et les ouvriers. On dit qu'il y aura aussi probablement un ou la moitié d'un indépendant, mais rien n'est moins certain.

Le retour du contingent canadien de Sibirie est annoncé officiellement et le gouvernement dit que les officiers, sous-officiers et soldats commenceront à revenir vers la fin de mars ou le commencement d'avril.

Meli-Melo

Formidable réquisitoire

M. River-Hall, avocat, a fait samedi, au Club de Réforme, un réquisitoire formidable contre la loi de conscription. Il a prouvé que cette loi a coûté une somme exorbitante et qu'elle n'a pas donné les résultats pratiques qu'on en attendait. M. Hall a également démontré que la province de Québec n'a mérité en aucun temps les reproches qui sont venus des autres provinces. L'histoire impartiale dira que la province de Québec a fait son devoir, comme tout le reste du pays. Des politiciens et des faiseurs étaient intéressés à nous calomnier !

Ce qui découle de la prohibition

Un décret de l'exécutif adopté cette semaine frappe des peines les plus sévères (infligées par un conseil de guerre) les personnes qui vendront ou donneront des boissons spiritueuses aux soldats. Commentant la loi, le général Mewburn a déclaré que le décret avait été mis en vigueur pour la protection même des soldats qui sont les victimes de trafiquants éhontés qui leur vendent à des prix fous des alcools froletés et même empoisonnés, comme l'alcool méthylique, par exemple.

Le ministre a oublié de dire que cet état de choses est un des résultats directs de la prohibition et qu'il ne pouvait en être autrement.

Des terres pour les soldats

Un autre décret de l'Exécutif (c'est aujourd'hui la forme la plus commode et la moins embarrassante de gouverner) ordonne l'expropriation des terres dans l'Ouest pour y établir des soldats. Ces terres sont justement celles dont le gouvernement s'est jadis dépossédé pour enrichir les écumeurs de chemins de fer. Nous allons probablement savoir combien sa générosité vis-à-vis des Mackenzie, des Mann et "tutti quanti" va coûter au pays. Les ministres qui n'ont pas un sou à déboursier se contentent de faire signer le décret par le gouverneur dont la responsabilité au peuple est complètement nulle.

La prohibition.... pour les autres

Les gens qui se demandaient où pouvaient bien aller les liqueurs que Toronto saisit tous les jours de la semaine, dimanche compris, sont maintenant partiellement renseignés depuis qu'on a trouvé les provisions faites par l'échevin G.-A. Archibald, un prohibitionniste à tous crins dont la cave regorge. Il a été établi que l'inspecteur des liqueurs faisait lui-même la distribution aux échevins et aux agents de police assez heureux pour être comptés au nombre de ses amis.

C'est comme cela que la prohibition encourage la tempérance.

Encourageons la fréquentation aux écoles

Le 19 janvier, au cours d'une conférence, où il a parlé d'instruction publique, M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles de la province de Québec, a insisté sur l'importance d'une bonne fréquentation scolaire, surtout chez les enfants de huit à seize ans. La fréquentation régulière des classes jusqu'à l'âge de quatorze ans, assure le progrès des élèves. Les parents qui négligent ce grave devoir en retenant pour des riens les enfants à la maison ou en les retirant trop tôt de l'école, font un tort irréparable à leurs enfants. L'instruction est aujourd'hui

La Meilleure Référence d'un Jeune Homme

Un compte d'épargne, c'est quelque chose de mieux que le premier pas vers l'indépendance financière — c'est une marque d'énergie.

Le jeune homme qui peut produire un carnet de banque de la Banque des Marchands, accusant un mémoire d'épargne stable, ne saurait fournir de meilleure référence, au point de vue des affaires.

Un compte d'épargne peut être ouvert avec \$1.00, ce qui prouve quels regards nous avons pour les comptes de ceux qui désirent économiser.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau Chef: Montréal. **D.V. CANADA** Etablie en 1864.

SUCCURSALE DE ST-JEROME. J. N. LORRAIN, Gérant.

SUCCURSALE DE ST-AGATHE DES MONTS. W. F. LEMESURIER, Gérant.

SUCCURSALE DE ST-JOVITE. P. A. BARRIETTE, Gérant.

Boîtes de Sûreté à louer à la Succursale de St-Jérôme.

d'hui nécessaire à la campagne comme à la ville. Et pour permettre à notre nationalité de jouer le rôle prépondérant qui lui est réservé, ne négigeons pas le grand devoir de l'éducation de nos enfants.

M. Magnan a fait un appel pressant et chaleureux en faveur du progrès scolaire, progrès qui dépend de la bonne volonté des commissaires d'écoles, de la compétence des maîtres et du zèle des parents, qui doivent favoriser avec intelligence la fréquentation scolaire, et encourager leurs enfants dans l'accomplissement de leurs devoirs d'écoliers.

CHRONIQUE D'OTTAWA

La commission des écoles séparées vient de décider de publier dans les journaux les noms des catholiques qui payent leurs taxes scolaires aux écoles publiques au lieu de les payer aux écoles qui donnent l'instruction à leurs enfants. Le relevé préparé par la commission indique qu'il y en a 1,001 (les mille et un réfractaires) et que sur ce nombre 754 sont de langue anglaise et 247 de langue française.

Encore une preuve de plus que les Irlandais veulent contrôler des écoles qu'ils ne donnent pas la peine de supporter.

La décision a été l'objet d'une longue discussion au cours de laquelle le président Samuel Genest n'a pas hésité à déclarer que les catholiques qui donnaient leur appui aux écoles publiques volaient le trésor des écoles séparées.

Au risque de passer pour perturbateur des choses établies, nous protestons contre la manière dont on administre la justice dans notre beau pays, (*this Canada of ours*, comme disent les députés à court de lieux communs). Il y a quelques jours, un jeune employé de banque d'Ottawa disparut en oubliant de remettre à la caisse \$3,000 qu'il y avait empruntés. Les journaux ont publié la chose à grand fracas et ont accompagné la nouvelle de commentaires. Le nom de la famille (famille anglaise fort honorable du comté de Compton) a été traîné dans la boue et un mandat d'arrestation a été émis contre le fugitif.

Or, on sait maintenant que ce jeune homme avait risqué les fonds de la banque dans un tripot dont le propriétaire n'a pas été inquiété beaucoup puisqu'il s'est contenté de payer \$500, d'amende et de retourner à ses petites affaires.

Une semaine auparavant un inspecteur de police, sur la plainte d'une victime, vidait un tripot et les propriétaires de la maison de jeu "pour ne pas être ennuyés" payaient chacun \$500, sans comparaître devant un juge.

Ainsi on félicite la victime malheureuse, le jeune homme dont l'avenir est maintenant à jamais brisé, et on ne marque pas au front celui qui a été l'instigateur du crime et qui en a seul profité. Telle est l'hypocrisie et le "cant" de nos puritains qui ne veulent pas voir les lupanars qu'on trouve à deux pas des églises et les bouges qui envahissent nos clubs jadis de bonne société.

Le maire de la Pointe-Gatineau, ce magistrat qui s'est rendu célèbre par ses poursuites acharnées contre les marchands d'alcool et aussi par la perte étrange de son carnet de notes, vient encore de faire parler de lui, mais en mal. Alors qu'il avait été se promener au bord de l'Outaouais, des agents de police provinciaux sont entrés chez lui et ont saisi pour \$200, de liqueurs enivrantes qu'il avait serrées comme précaution contre une grippe possible. La po-

lice a aussi saisi de l'alcool dans divers "hôtels de tempérance" de la localité et a transporté le tout à Hull où le percepteur du revenu en a pris charge.

On a été tout surpris d'apprendre que cet échevin de Toronto qui se fournissait de whiskey à même des saisis opérés par les vaillants agents de la police, ne pourra être inquiété, car, dit la loi prudente, il s'est écoulé plus de trente jours depuis que le délit a été perpétré et le recours n'existe plus. Comme c'est beau d'être échevin, d'avoir de l'influence, des amis et de savoir utiliser ce tout complet !

L'Association des Vétérans a été saisie du triste cas d'un soldat revenu malade de la guerre et qui a commis l'atroce, l'horrible crime de s'acheter une bouteille de brandy qu'on lui avait offerte dans le train. Le pauvre diable relevait de maladie et avait besoin de se réchauffer, mais la province d'Ontario ne comprend pas le caractère de cette manière et ce soldat, qui a été blessé trois fois devant l'ennemi, a été envoyé en prison parce qu'il ne pouvait pas payer les \$202, d'amende qu'un magistrat lui demandait pour aider à l'administration de la justice. On espère obtenir son pardon.

La rumeur court que le gouvernement va porter à \$6,000 le traitement des sous-ministres qui n'ont que \$5,000 par année. Les employés gagnant \$1,800 et plus n'ont rien reçu mais il faut d'abord servir les messieurs de \$5,000.

DESCAVES

L'instruction publique

Cette importante question a fait, jeudi de la semaine dernière, au Parlement de Québec, le sujet d'un important débat auquel prirent part MM. Amédée Monet (Napierville), L. Létourneau (Québec-Est), A. David (Terrebonne), et Francoeur (Lotbinière), qui ont prononcé de remarquables discours. Nous donnons ci-après un court résumé de celui de M. Athanasie David.

Le député de Terrebonne déclare qu'il croit résumer l'opinion de la Chambre en général en remerciant M. Létourneau d'avoir attiré l'attention du gouvernement sur un besoin de l'heure présente auquel il importe de ne pas rester indifférent. Pour lui, il croit que l'élite intellectuelle existe déjà chez nous ; il n'importe donc pas de la créer. Ce qu'il faut, c'est développer et l'orienter en lui offrant les moyens d'atteindre la supériorité de la compétence par la spécialisation. M. David s'indigne que l'on colporte chez nos ennemis la légende d'une nationalité canadienne-française se composant en majorité de scieurs de bois et de porteurs d'eau, ce qui est commettre une très grave injustice envers les fils des paysans d'autrefois qui ont compris les bienfaits de l'éducation et qui ont fait pour elle des sacrifices admirables.

L'orateur croit que le grand malheur de notre vie nationale c'est que nous avons donné à des politiciens le soin d'en accaparer l'expression, d'en définir le concept. Puis il revient à sa pensée maîtresse : développer l'élite que nous possédons déjà, bâtir sur les matériaux que nous avons.

M. David réclame le désencombrement des professions libérales auxquelles conduit presque inévitablement notre enseignement supérieur. Il faut diriger notre jeunesse vers les industries et le commerce. Notre territoire est assez grand pour offrir un champ d'exploitation très vaste. A l'heure actuelle, nos richesses naturelles, faute d'initiatives et de compétences, sont aux mains des étrangers ; nous nous contentons de fournir la main-d'œuvre.

La création d'experts que nous devons à nos écoles techniques et commerciales, combie-

ra une lacune et le gouvernement devra donner aux élèves de ces écoles l'occasion de se spécialiser en les dirigeant vers l'un des foyers de la science intellectuelle.

M. David voudrait que nous ayons aussi des spécialistes des questions sociales pour résoudre les problèmes éminemment actuels qui résultent des revendications ouvrières.

L'arbitrage, dans les conflits industriels est de plus en plus appelé à jouer un grand rôle. Celui qui aura la science de l'économie sociale verra ses décisions acceptées d'une âme plus docile par l'élément ouvrier.

Le député de Terrebonne croit qu'il serait injuste d'oublier la littérature, l'histoire et les beaux-arts dans cette réforme. Il serait même profondément injuste de ne pas saluer le progrès immense que nous avons accompli dans ce champ. L'avenir est fonction de notre volonté, dit M. David en terminant. S'acharner que le gouvernement entende notre voix et favorise la formation de cette élite.

Sainte-Agathe

La mort de sir Wilfrid Laurier a causé une profonde émotion au milieu de notre population. Il était le rempart de la race canadienne-française contre le fanatisme des franco-phobes d'Ontario. Qui nous protégera maintenant contre leur fureur !

Une requête signée par plus d'un millier de personnes a été envoyée au premier ministre à Québec, lui demandant de ne pas rendre effectif le projet de loi de la prohibition totale, mais de permettre l'usage du vin et de la bière.

La plupart des citoyens importants de cette ville, même parmi ceux qui sont en faveur de la tempérance, ont signé cette requête.

Nous sommes heureux d'apprendre que le Rév. M. Bazinet, curé de Sainte-Agathe, actuellement à Tampa, (Floride), en raison de sa santé, prend beaucoup de mieux.

Mme J. Lee et ses fils, qui nous avaient quittés l'automne dernier pour aller demeurer aux Antilles et y cultiver sur une grande échelle le coton et la canne à sucre, sont revenus au milieu de nous, de plus en plus enchantés de Sainte-Agathe et de ses montagnes.

M. Lee a décidé d'acheter une grande ferme dans les environs de notre ville et d'y faire l'élevage du mouton. Nous souhaitons beaucoup de succès à notre jeune compatriote.

Depuis deux mois nous avons joui d'une température idéale ; nos chemins n'ont jamais été si beaux, et les autos en ont profité pour prendre leurs ébats ; plusieurs de nos sportsmen sont allés jusqu'à Montréal et même jusqu'à Lac Ouareau, sur leurs autos à patins.

Mais le bonhomme Hiver, endormi dans ses draps blancs, vient de s'éveiller tout en colère et, en se secouant, il nous a ensevelis sous une trombe de neige.

Dr Alfred Lapointe

Médecin-Vétérinaire
BUREAU A L'HOTEL BELLEVUE
SAINT-JEROME, P. Q.

Tabac à Chiquer Copenhagen

C'est un tabac manufacturé, sous sa forme la plus pure.

Etant granulé, il produit son effet immédiatement.

C'est le tabac à chiquer le plus économique.

Mort de sir Rodolphe Forget Saint-Jovite

Dans la nuit du 18 au 19 février, vers trois heures, un incendie a détruit de fond en comble la maison de pension tenue par M. Abondius Coupal.

Il y avait un grand nombre de pensionnaires, et malheureusement, on a à déplorer la mort de cinq personnes. Ce sont MM. Abondius Coupal, J.-B. Thibault, Ant. Léonard, Isidore Tassé et M. le Aurore Lauzon.

Mme Coupal, horriblement brûlée, et portant un enfant de 18 mois dans ses bras a échappé aux flammes en sautant du deuxième étage de la maison en feu. On craint que d'autres personnes aient perdu la vie dans ce sinistre.

Le Dr Ludger Labelle, coroner, a tenu une enquête, et les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle.

Le Dr Ludger Labelle, coroner, a tenu une enquête, et les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle.

Il avait épousé en premières noces M. le Alexandra Tourville et en secondes noces, Mlle Blanche McDonald, fille de feu M. Robert M. Donald, de Québec. Il laisse pour le pleurer sa femme et deux filles, Mmes Alexandre Martin et Pierre Chagnon, femme du député de Charlevoix, aux communes, ainsi que trois fils, MM. Gilles, Maurice et Jacques Forget. Son père a lui survécu aussi, ainsi que sa mère et deux sœurs, Mmes Bélanger et Dauterive, femme du député de Charlevoix à Québec.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

AVIS AUX LOCATAIRES — Vous pouvez acheter une maison et jardin avec très peu de comptant en vous adressant au sous-général avant de louer et vous ne serez plus exposé à déménager ou voir votre loyer augmenter indéfiniment. Aussi lots à bâtir à bonnes conditions. J.-E. PARENT, N. P., Saint-Jérôme.

On trouve une variété considérable de parfums, de poudre de toilette, de lotions, de savons, pâte à dents, etc., à la librairie Prévost, rue Sainte-Julie.

HIRST'S PAIN EXTERMINATOR

DOULEUR? HIRST L'ARRETERA!

En usage depuis 40 ans pour soulager le rhumatisme, lumbago, névralgie, entorses, mal de dos, mal de dents, mal d'oreilles, articulations enflées, mal de gorge et les autres affections douloureuses. En vente partout ou écrivez à HIRST REMEDY CO., Hamilton, Canada.

Femmes Anémiques

VOUS avez épuisé vos forces par un excès de travail au foyer ou à la manufacture. Vous étiez vigoureuses et vous êtes faibles. Votre activité était sans bornes, et vous voilà abattues, découragées et sans entrain.

Vous avez une tâche à remplir. Votre famille réclame des soins que vous ne pouvez plus leur donner. Le moindre effort vous fatigue et vous n'en pouvez plus après avoir gravi un escalier.

Vous devez saute aux yeux. Il vous faut redevenir ce que vous étiez jadis ; robuste et courageuse, ardente au travail et d'une activité qui ne se lasse jamais. Vous avez une mission à remplir et vous n'y faillez pas.

Prenez des Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles, sachant les cures qu'elles ont opérées

autour de vous, peut-être chez des membres de votre propre famille, et sachant aussi qu'elles n'ont jamais failli de soulager et de guérir. Prenez-en aujourd'hui, de crainte que, demain, il ne soit trop tard.

Car vous avez le sang pauvre et l'anémie vous expose à des maladies plus graves encore. D'autres qui ont négligé de se soigner à temps ont payé de leur vie leur insouciance coupable. Ne les imitez pas.

Pour l'amour de vos enfants qui ont besoin de vous, ne tardez pas d'avantage. Car, dans l'état où vous êtes, tout retard serait dangereux. Chaque jour votre mal s'aggrave et, demain, il sera plus difficile à guérir. On ne badine pas avec sa santé.

PRENEZ DES

PILULES ROUGES

de la Compagnie Chimique Franco-Américaine



Mme J. CHAUVETTE

1, rue St-Roch, Trois-Rivières, P. Q.

J'étais chétive et faible ; ma digestion se faisait difficilement malgré le peu d'aliments que j'absorbais. J'étais sujette à des maux de tête et de dos. Souvent, j'étais en proie à des tristesses et des découragements incontrôlables. Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, que j'ai employées pendant deux ans presque régulièrement, m'ont rendu mes forces, m'ont fait une santé solide. Je ne puis trop les recommander maintenant que j'en connais bien les bons effets. Mme Josephat Chauvette, 1, rue St-Roch, Trois-Rivières, Qué.



Mlle FLORIDA BOUCHARD, Wauregan, Conn.

Après un travail de plusieurs années dans les manufactures, j'eus bien peur d'être obligée de laisser ma position, parce que je me sentais lasse, tous jours lasse, que je souffrais de douleurs de dos, d'irrégularités et que tout allait s'aggravant. Je ne mangeais plus et souffrais de douleurs de dos. Je me suis vite remise en me traitant comme quelques-unes de mes compagnes l'avaient fait, c'est-à-dire en employant les Pilules Rouges. Depuis lors, j'ai bien résolu de ne plus me laisser aller et de prendre des Pilules Rouges dès que je me sentirai moins de résistance au travail. Mlle Florida Bouchard, Wauregan, Conn.

LES CONSULTATIONS GRATUITES, au bureau de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, sont données tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. C'est toujours, depuis vingt ans, le même médecin qui préside à ces consultations. Les femmes, qui ne peuvent venir au bureau, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Elles sont toujours vendues en boîtes, jamais au cent. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous.

Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

NOUVELLE EMISSION **6 1/2%**

Obligations Garanties **6 1/2%** - Cinq Ans

de la

Montreal Tramways & Power Company

Limited

(propriétaire de la majorité du Capital-Actions de la Compagnie des Tramways de Montréal)

Datées du 1er mars 1919 — Echéant le 1er mars 1924

En coupures de : \$100, \$500 et \$1,000.

Titre : Au porteur ou nominatif (enregistré)

PRIX : le pair (100) plus l'intérêt couru.

En vertu du nouveau contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways de Montréal, ces obligations sont pratiquement garanties par la Cité, attendu que la franchise assure à la Compagnie les passages nécessaires pour gagner à sa fois l'intérêt et le dividende sur son capital.

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS ET NOS FORMULES DE SOUSCRIPTION — PAR TELEPHONE OU TELEGRAMME, A NOS FRAIS.

RENE-T. LECLERC

BANQUIER ET COURTIER

160 rue Saint-Jacques, Montreal.

Téléphone: Main 1260 et 1261. (Maison fondée en 1901)

NOUVELLES

Saint-Jérôme

— M. Jules-Edouard Prévost, notre directeur, est parti mercredi dernier pour Ottawa où l'appellent ses devoirs de député du comté de Terrebonne.

La session s'est ouverte jeudi, mais elle a été ajournée à mardi à cause de la mort de sir Wilfrid Laurier.

— C'est avec une douloureuse surprise que l'on a appris la mort de sir Wilfrid Laurier. On comprend maintenant quelle perte immense vient de faire notre pays, et c'est d'une voix unanime que la population jérômiennaise exprime ses profonds regrets.

En signe de deuil, les drapeaux flottent à mi-mât au bureau de poste et sur plusieurs édifices de notre ville.

— Lundi dernier, à eu lieu la première séance du nouveau conseil municipal de Saint-Jérôme, sous la présidence de S. H. le maire Legault.

Après un discours du maire auquel a répondu l'échevin Parent, le conseil a procédé à la formation des commissions permanentes qui sont composées comme suit :

Finances. — M. Parent, président ; MM. Archambault, Filion, Drouin et Lalonde.

Système électrique. — M. R. Lalonde, président ; MM. Parent, Plouffe, Filion, Drouin et Morin.

Aqueduc, Hygiène et Canaux. — M. W. Filion, président ; MM. Parent, Richer, Plouffe et Archambault.

Voies et Construction. — M. J.-E. Parent, président ; MM. Archambault, Lalonde, Filion, Morin.

Feu. — M. Archambault, président ; MM. Lalonde, Parent et Richer.

Police et Marché. — M. Omer Drouin, président ; MM. Richer, Lalonde et Morin.

Législation. — M. Parent, président ; MM. Archambault, Drouin, Filion.

Travaux publics, Parcs et Embellissements. — M. Plouffe, président ; MM. Morin, Parent, Archambault.

Progress et Publicité. — M. Parent, président ; MM. Filion, Archambault, Drouin.

L'échevin Parent a été nommé maire suppléant.

— Une jolie mascarade a eu lieu, hier soir, au patinoir du Château Grignon.

Il y avait un grand nombre de patineurs et de patineuses revêtus des costumes les plus pittoresques, et dont les ébats sur la glace eurent pour témoins une foule de spectateurs.

Un feu d'artifice termina la soirée.

— M. Magloire Desjardins, de Terrebonne, s'est adressé au conseil municipal dans le but de s'informer de ce que la ville serait disposée à faire pour l'établissement d'une nouvelle industrie à Saint-Jérôme.

— Le conseil municipal a adopté une résolution demandant au gouvernement de Québec "de ne pas oublier la ville de Saint-Jérôme dans la distribution qu'il devra faire bientôt des sommes dont il aura à disposer pour favoriser la construction des logements ouvriers."

— MM. Isidore Lauzon, Joseph Filion et Edouard Drouin ont été nommés estimateurs de la ville, pour l'année 1919.

— MM. J.-B. Primeau et Alfred Lambert ont été nommés vérificateurs de la comptabilité municipale.

— On se prépare activement pour les soirées de famille qui auront lieu, les 3 et 4 mars, au profit des œuvres paroissiales.

A ces soirées si populaires, on aura l'occasion d'entendre un chœur puissant d'hommes et de jeunes filles chanter les vieux airs canadiens.

La fanfare Saint-Jérôme exécutera un programme de musique choisie, et des divertissements variés seront offerts au public.

Tout promet que ces fêtes auront au moins un succès égal à celui qu'ont eu les fêtes des années précédentes.

— M. Emile Gauthier, un employé du Canadien-Nord, travaillait à ôter la neige du toit de la gare de marchandises, quand l'échelle où il était monté tomba et l'entraîna dans sa chute. M. Gauthier eut la jambe brisée, et fut immédiatement conduit à l'hôpital Notre-Dame, où il est sous les soins du Dr Bourgeois.

— Mme Côté, de Rimouski, est venue passer quelques jours chez son frère, M. James Dunningan, chef de gare du Canadien-Nord.

A VENDRE — Chester banc de race pure enregistré. Un verrat et une truie de un an. S'adresser à M. BRIQUET, Saint-Jérôme.

Ont ramené des milliers de Canadiens à la santé et à la vigueur, en guérissant leurs maladies des reins et de vessie.

The National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto.

Essayez-les. 50c. la boîte. 231F

— La cour supérieure siégera en notre ville, le 25 février.

— Le "Collégien" et le "Canadien Nord" ont fait les frais d'une partie sensationnelle, dimanche dernier, 16 février. La victoire, chèrement disputée pourtant, ne se prononça ni en faveur du "Collégien" ni en faveur de l'équipe adverse. Le résultat final fut de 1 contre 1.

Ste-Anne des Plaines

— M. Omer Fortier, chef de gare du Pacifique-Canadien, nous a laissés pour aller demeurer à Plaisance. C'est avec regret que la population l'a vu partir, car, depuis plusieurs années qu'il était au milieu de nous, tous ont apprécié ses belles qualités.

Il a vendu sa propriété à M. Saul Gagnon.



Une cérémonie impressionnante

Ce fut une cérémonie impressionnante que celle au cours de laquelle, lundi soir, au Wind sor, à Montréal, on remit la médaille militaire du soldat héroïquement mort J.-P. Grignon, à son père. Le lieutenant-colonel S.-H. Hill,

TABAC A CHIQUER COPENHAGEN

L'usage du tabac à chiquer Copenhagen diffère entièrement du tabac à chiquer sous sa forme ordinaire.

Prenez-en une petite pincée pour commencer, placez-la entre la lèvre inférieure et la gencive, au milieu.

Ensuite, vous pouvez augmenter la quantité graduellement jusqu'à ce que le goût soit aussi prononcé que vous le désirez.

Le Tabac à chiquer Copenhagen étant granulé, produit son effet immédiatement par le fait même.

Par conséquent, une pincée vous suffira pour en apprécier la saveur et durer longtemps; ce qui démontre que le tabac à chiquer Copenhagen est économique et de qualité supérieure.

remplaçait le lieutenant-colonel Leduc. La famille du héros était venue de Sainte-Agathe; il y avait le père, la mère, M. et Mme J. H. Grignon, un frère Jacques; les 4 oncles: Eugénie, Bernadette, Yvonne et Agathe et un oncle, M. le docteur Grignon. Il y avait aussi d'autres parents de Montréal: MM. E. Desroches, R. Gaipeault, Gaston et Bernard Desroches, le Dr et Mme Byers de Sainte-Agathe étaient aussi présents.

La cérémonie devait être présidée par le gouverneur général, mais cela n'eut pas lieu, le duc, par respect pour la mort de sir Wilfrid Laurier, ayant supprimé toutes les invitations et fonctions publiques et sociales.

Le colonel Hill fit un bref discours: l'éloge du modeste héros du 75ème d'infanterie; on lut une lettre du lieutenant-colonel C.-C. Har-

bottle qui raconta les exploits du soldat Grignon à Amiens et à La-Quensel où repose son corps.

Le colonel Hill complimenta M. Grignon, sur le fait que son autre fils avait été promu lieutenant sur le champ de bataille à cause de sa conduite distinguée.

L'état-major des quartiers généraux était représenté par les lieutenant-colonels Hill, W. Melville et le capitaine T. Ludlow.

Quand vos nerfs sont tendus à l'extrême et que vous semblez avoir complètement perdu le sommeil, prenez — en vous couchant — une ou deux



Plus grande vente au monde. Vendez partout. En boîtes 25c

Sénilité Précoce

Le célèbre Dr. Michenoff, une autorité sur la sénilité précoce, dit qu'elle est "causée par des poisons engendrés dans les intestins." Lorsque votre estomac digère bien sa nourriture cette dernière est assimilée sans former de matière empoisonnée qui est la cause d'une sénilité précoce et qui abrège votre vie.

Régulez votre digestion en prenant 15 à 30 gouttes de Sirop Scigel, après les repas.

Dr Alb. Laroche
BUREAU: Angle des rues
Sainte-Anne et Saint-Louis
TÉLÉPHONE BELL No. 159
SAINT-JEROME

DES FLEURS NATURELLES
Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit: fêtes, naissances, mariages, décès, etc. ?
Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choix sur catalogue. Prompte livraison.

MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE
On trouvera aussi à la pharmacie Fournier des kodaks et tous les accessoires voulus pour faire de la photographie.

Province de Québec
District de Terrebonne Cour Supérieure
No 1364
Dame FEDORA LAMARRE, épouse de Joseph Alarie, commettant de la ville et du district de Terrebonne, vs Ledit JOSEPH ALARIE. La demanderesse formule contre le demandeur une demande en séparation de biens. Les procureurs du demandeur: Beauchamp & Desjardins, Montréal, 4 janvier 1919.

SINAÏ LAMARRE
AVOCAT
Ancien bureau de M. CAMILLE-L. DE MARTIGNY
Téléphone No 115
RUE LABELLE, Près du pont de fer
SAINT-JEROME.



M. AMÉDÉE CHICOINE
Waugrean, Conn.

J'avais certainement souffert de mauvaises digestions au-delà d'un an et cela m'était resté après une attaque de grippe. Après mes repas, j'avais des crampes dans l'estomac et aussi je souffrais beaucoup de douleurs dans le dos. Des étourdissements fréquents et des maux de tête m'empêchaient souvent de me rendre à mon travail. Mes nerfs s'étaient affaiblis et je ne pouvais pas dormir la nuit. Deux médecins me traitèrent sans me donner de soulagement. Les Pilules Moro m'ont valu plus que tous les autres remèdes que j'avais pris. Après m'avoir donné des forces et m'avoir procuré un bon sommeil, elles ont guéri mes douleurs dans les reins et aussi mes mauvaises digestions. Aujourd'hui je suis heureux de dire tout le bien qu'elles m'ont fait. M. Amédée Chicoine, Waugrean Conn.

Une pneumonie et une pleurésie m'avaient retenue au lit pendant plusieurs mois, entre la vie et la mort, puis laissé très faible. Ma convalescence fut très longue ensuite. Je fus longtemps à pouvoir à peine me traîner dans la maison. J'étais oppressée et les douleurs de côté persistaient. Craignant de conserver quelques reliquats et me semblant impossible de me remettre parfaitement, je m'adressai de nouveau aux médecins qui me conseillèrent certains soins très délicats à l'hôpital. Mais, ma femme me dit: "Tu devrais essayer les Pilules Moro, on les dit bien bonnes." Je me rendis à son désir. Naturellement, je ne me suis pas aperçu de beaucoup de changement dès les premières semaines, mais je continuai quand même à les prendre. Les forces me sont revenues et je me suis complètement rétabli. M. Damase Gingras, 3, avenue Leroux, Montréal.

Mon ouvrage me fatiguait parce que je n'avais plus les forces d'autrefois, et je ne pouvais espérer les ramener par une suralimentation, puisque l'appétit me manquait et que la digestion m'incommodait. De plus, j'avais beaucoup de douleurs dans les reins et ce que j'employais de remèdes pour me soulager ne réussissait pas. Un jour, j'ai décidé de prendre des Pilules Moro qu'on m'avait dit infaillibles pour ramener les forces et je n'en étais qu'à la troisième boîte que déjà je me trouvais mieux. Mes forces sont revenues plus grandes que jamais et je n'eus plus à souffrir ni de l'estomac, ni des reins. M. Sergius Lafrenière, 13, rue Main, Northbridge, Mass.

HOMMES MALADES qui désirez avoir des conseils des médecins de la Compagnie Médicale Moro, écrivez-nous, dans une lettre, la maladie dont vous souffrez et demandez notre questionnaire. Nous vous indiquerons, par le retour de la malle, la manière de recouvrer la santé et de refaire vos forces.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

DYSPEPSIE

Si vous voulez un remède radical pour guérir votre dyspepsie, votre gastrite, votre dilatation d'estomac, vos pituites, etc., etc., prenez les tablettes

PAP-SAG

C'est le meilleur guérisseur de toute personne qui souffre de l'estomac.

En vente partout 50 sous la boîte, six pour \$2.50. Envoyé par la malle par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Inc., 274, rue St-Denis, Montréal.

. UN MOYEN

De prévenir la GRIPPE ESPAGNOLE
De braver le froid, l'humidité, les microbes,
De préserver votre gorge, d'assouplir vos cordes vocales,
De guérir vos bronches, de cicatriser vos poumons,
De n'être jamais enrhumé, grippé, enroué, oppressé

employez les

CRESOBENE

(Capsules)

Ce merveilleux remède, composé de produits balsamiques, antiseptiques, volatiles, imprègne de ses bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire et guérit infailliblement les MAUX DE GORGE, LARYNGITES, RHUMES DE CERVEAU, GRIPPE, INFLUENZA, RHUMES, BRONCHITES, TOUX CHRONIQUES.

ANTISEPTIQUE DES VOIES RESPIRATOIRES PAR LE NEZ ET LA BOUCHE OU PENETRENT LES GERMES DE LA GRIPPE ESPAGNOLE.

50 sous la boîte ou 6 pour \$2.50. Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Reculez les Aiguilles de l'Horloge

Vous le pouvez. Vous ne devez pas vieillir si vite. Vous pouvez, vous devez éloigner la fatale décadence.

La vieillesse est une condition de l'existence et non pas une période de la vie. Vous n'êtes pas plus vieux que vos artères—que le sang qui coule dans vos veines.

Avec un sang riche, pur, abondant, vous reculerez jusqu'aux dernières limites cette déchéance organique, cette usure lente, avec toutes ses maladies, ses infirmités, et vous conserverez tous les attraits de l'âge dans son radieux épanouissement.

La vieillesse nous attaque lorsque la vitalité décline, et la vitalité décline lorsque le sang est insuffisant, vicié, impur. Car le sang, c'est la vie.

Chaque parcelle de nourriture qui devra être utilisée par un organe quelconque doit être transmise par le sang.

Tous les déchets produits par la vie des tissus et dont ceux-ci doivent se débarrasser doivent être transportés par le sang.

L'oxygène qui brûle dans nos tissus et qui nous fournit la chaleur et l'énergie est transporté par le sang et le produit de cette combustion, l'acide carbonique, dont le système doit se débarrasser, est de même éliminé par le sang.

Ce merveilleux liquide qu'est le sang contient aussi certains éléments qui constituent des poisons pour les microbes nuisibles lesquels, s'ils ne sont pas détruits, causent la maladie et la mort.

C'est pourquoi, si vous voulez protéger vos organes contre la maladie, la déchéance, la vieillesse, vous devez d'abord maintenir la richesse et la pureté de votre sang et son abondance, et, pour obtenir ce résultat, rien n'égale l'usage régulier du célèbre

Vin St-Michel

dont l'influence bienfaisante s'étend à toute l'économie; il la retrempe, il la régénère et, grâce au fer, au tanin et aux sels essentiels à la vie qu'il contient, il purifie, enrichit le sang et vous assure force, santé, jeunesse.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)



Pour Guérir le RHUME et la GRIPPE
Employez toujours Le
SIROP GALVIN
Pour le Rhume

L'EUCALYPTOL

est un véritable préventif de la Grippe. Extrait de l'Eucalyptus qui croît en Tasmanie, il est depuis des générations, employé avec succès par les résidents du pays contre la Grippe et toutes les Affections des Voies Respiratoires. Combiné avec le Menthol, la Gomme d'Épinette, le Cerisier Sauvage et autres médicaments antiseptiques et curatifs, il fait du Sirop Galvin le remède le plus sûr contre toutes les maladies de la Gorge, des Bronches et des poumons, organes menacés aujourd'hui par le microbe de la Grippe.

J. A. E. GALVIN
Pharmacien-Chimiste
Montréal

Le SIROP GALVIN POUR LE RHUME est en vente partout à 25c la bouteille.

Distillation Des feuilles d'Eucalyptus
En Tasmanie

CANADIAN PACIFIC

De Montréal à Saint-Jérôme
 à 11.14 a.m.
 Labelle, tous les jours... 5.25 p.m.
 Mont-Laurier, excepté le dimanche... 7.20 p.m.
 Saint-Jérôme, excepté samedi et dimanche... 12.45 a.m.
 Pour Montréal, de
 Saint-Jérôme, excepté le dimanche... 6.20 a.m.
 Labelle, exc. le dimanche... 8.22 a.m.
 Mont-Laurier, exc. le dimanche... 5.52 p.m.
 Labelle, dimanche seulement... 8.41 p.m.



L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prevost, éditeur-proprétaire.

S.-G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.
POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE
 Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.
 COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, POWDRE A FUSIL
 Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.
 LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts.
S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.
 Angle des rues St-Georges et Ste-Anne
 SAINT-JEROME

EUGENE PREVOST

LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
 Compromis obtenus sous le plus court délai. Règlements promptement effectués.
 SUITE 506, IMMEUBLE ROYAL TRUST
 107, rue Saint-Jacques MONTREAL
 BUREAU : Main 1056
 RESIDENCE : Rockland 2934

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.
J.-A. BEAULIEU
 AVOCAT
 Immeuble Banque d'Epargne—Tél. M. 4563
 180, rue Saint-Jacques MONTREAL
Cachets du Dr Fred Demers
 contre le mal de tête
 Guérison en 5 minutes de tous maux de tête ce sont les seuls vraiment bons. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout.
 Dépôt : 309, rue Saint-Denis, Montréal.

Inventions

Protégées en tous pays
 Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous. Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.
PIGEON, LYMBURNER
 BUREAUX
 PIGEON, PIGEON & DAVIS
 Edifice Power MONTREAL

Art. Dupré & Cie
 MARCHANDS-TAILLEURS
 FASHIONABLES
 211, rue Amherst
 Pres. Sainte-Catherine
 Tel. Bell Est 1767 MONTREAL

Amendement, Engrais, Remède

Dernière création "Calco" comme amendement
 La texture du sol est très favorablement affectée par l'application de "Calco". Les terres fortes deviennent plus poreuses et plus facilement perméables par l'air et par l'eau.
 La condition physique des terrains sablonneux est aussi fort avantageusement améliorée par l'addition de calcaire : la chaux leur donne plus de consistance et plus de corps.
"Calco" comme engrais
 L'introduction du carbonate de calcium dans le sol augmente considérablement la proportion de potasse et d'acide phosphorique solubles et met de la sorte la terre en meilleur état de servir à l'alimentation des plantes et de produire d'abondantes récoltes.
"Calco" comme remède
 La réaction chimique, entre l'acide de la terre et le calcium appliqué, produit un composé neutre qui corrige l'acidité du sol. Les principes ferrugineux nuisibles qui s'y trouvent sont transformés, sous l'influence du calcaire, en composés inoffensifs et le sol est conséquemment rendu apte à la végétation des plantes.
 Tout renseignement sur demande par
DESCHAMBAULT QUARRY CORPORATION
 52, rue Saint-Paul Québec

C.A. Lorrain
 Agent general d'Assurances
 Téléphone Bell No. 58
 157, rue Saint-Georges
 SAINT-JEROME, P. Q.
YEUX, OREILLES, GORGE, NEZ
 Diplômé de l'Hôtel-Dieu de Paris, chef de service à l'hôpital Saint-Joseph, médecin spécialiste des SS. de Sainte-Anne, assistant à l'Inst. Bruchés
 CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS DE 1 A 4 P. M. (TEL. EST 20)
 490, rue Saint-Denis (près Sherbrooke) MONTREAL

CONSTIPATION

Le séjour prolongé de matières fécales dans l'intestin compromet la santé générale, charge le sang de substances nuisibles, ce qui provoque des maladies. Ayez une évacuation de l'intestin, au moins toutes les vingt-quatre heures, en prenant le

ROBOL

Une ou deux tablettes ROBOL prises le soir au coucher, vous guériront de la constipation et vous débarrasseront des déchets qui vous empoisonnent.

En vente partout 25 sous la boîte, six pour \$1.25. Envoyé par la malle par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Ltée, 274, rue St-Denis, Montréal.

A.-P. LAPLANTE

Agent d'Assurances
 contre l'incendie
 228, rue Labelle, Saint-Jérôme

Elie Meunier

MANUFACTURIER
 Portes, Chassis, Jalousies, Moulures
 Bois de charpente, Bois préparé
 Tournage, Découpage, etc.
 Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin
 SAINT-JEROME

La meilleure politique à suivre pour devenir riche c'est de faire de l'épargne. La

Banque d'Hochelega

prendra soin de vos économies et les fera fructifier. Votre argent est toujours à votre disposition ; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.
 Capital payé : \$4,000,000
 Fonds de réserve : \$3,700,000
 Total de l'actif, \$39,000,000
 DIRECTEURS
 J.-A. Vaillancourt, président
 Hon. F.-L. Beique, vice-président
 A. Turcotte, E.-H. Lemay
 Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner
 A.-A. Larocque
 Beaudry Leman, gérant général
 SUCCURSALE SAINT-JEROME
 A.-C. HEBERT, gérant



Commission Nationale des Économies de Guerre, - Ottawa

SIR HERBERT B. AMES, President
 CAMPBELL SWEENEY, Vancouver
 JOHN BLUE, Edmonton
 H. A. ALLISON, Calgary
 HON. GEO. A. BELL, Regina
 JOHN GALT, Winnipeg
 GEO. M. REID, London
 SIR GEORGE BURN, Ottawa
 W. M. BIRKS, Montréal
 RENE L. LECLERC, Montréal
 SIR J. DOUGLAS HAZEN, St-John
 W. A. BLACK, Halifax
 HON. MURDOCK MCKINNON, Charlottetown

Pour Renseignements RELATIFS AUX Timbres d'Épargne de Guerre

S'ADRESSER AU BUREAU LE PLUS RAPPROCHÉ
 COLOMBIE BRITANIQUE Chambre 615 Edifice Métropolitain, Vancouver
 ALBERTA 218a 5ème Avenue Ouest, Calgary; 742 Tegler Building, Edmonton
 SASKATCHEWAN 803 Edifice McCallum-Hill, Regina
 MANITOBA 501 Electric Railway Chambers, Winnipeg
 THUNDER BAY Chambre 410 Grain Exchange, Fort William, Ont.
 ONTARIO-OUEST 361 rue Richmond, London, Ont.
 ONTARIO-CENTRE 34 rue Toronto, Toronto, Ont.
 ONTARIO-EST Musée Victoria, Ottawa
 NOUVEAU-BRUNSWICK 89 rue Prince-William, St. John
 NOUVELLE-ÉCOSSE Edifice Métropole, rue Hellis, Halifax
 ILE DU PRINCE-ÉDOUARD Edifice Provincial, Charlottetown
 QUÉBEC 160 rue St-Jacques, Montréal
 O.H.M.S. Les lettres adressées au "Secrétaire de la Commission des Économies de Guerre" et portant les lettres "O.H.M.S." bénéficient de la franchise postale.
 37F

Maison P. SIMARD

Saint-Jérôme, P.-Q.

La meilleure et la plus importante au nord de Montréal

D'après des renseignements reçus de sources autorisées, je crois que la vente des boissons sera complètement prohibée le 1er mai prochain, et même que beaucoup de lignes, telles que
 GIN, BRANDY, LIQUEURS, VINS, &c.
 manqueront avant la fin de mars.

Cette prohibition pouvant peut-être durer indéfiniment, et la grippe espagnole de l'automne dernier pouvant se répandre de nouveau dans nos villes et nos campagnes, je conseillerais à mes clients et au public en général de se faire une réserve avant que ces marchandises soient épuisées.

Dans votre intérêt et pour votre propre sécurité, je tiens à vous donner cet avis afin que vous puissiez agir en conséquence.

Bien à vous,
PIERRE SIMARD

Plus de 75% de la population adulte de la Province de Québec est en faveur d'une loi qui permette la Vente de la Bière.

La mise en vigueur de la Loi de Prohibition ne prouve pas que ce soit le peuple qui l'ait demandée. Le gouvernement a adopté cette loi comme mesure de guerre—mais le peuple n'a jamais eu l'avantage de l'accepter ou de la refuser.

La guerre est finie. Donc, le peuple devrait être consulté avant que cette loi ne devienne en vigueur.

La fermeture des brasseries : jamais la population ne l'a demandée—on ne la désire pas non plus. Le public en général réalise que la bonne bière saine est un véritable breuvage de tempérance, et le remède le plus efficace contre l'ivrognerie.

Cependant—les brasseries seront fermées; des milliers d'ouvriers experts seront jetés sur le pavé; toute une population sera privée d'un breuvage qu'elle aime, parce qu'il est bienfaisant, nourrissant, rafraîchissant, fortifiant—à moins que le peuple ne fasse valoir hautement son droit de coopérer à la préparation des lois de la province—sans se préoccuper des influences étrangères.

Si vous vous objectez à la suppression des brasseries, après le 1er mai, télégraphiez ou écrivez au premier ministre à Québec et à Ottawa.



L'ASSOCIATION DES BRASSEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

55, rue St-François-Xavier, Montréal.